



Commune de Jorat-Menthue

Commune de Montilliez



Invitation à la fête du 1^{er} août à Dommartin

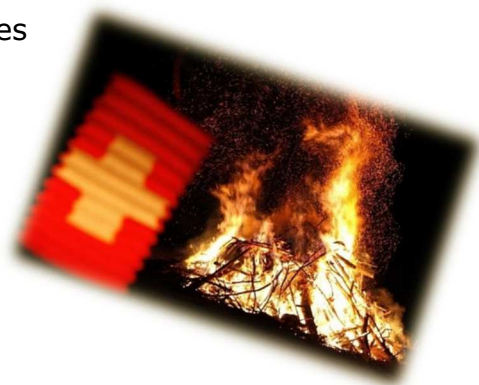
En 2018, les habitants de nos deux communes ont le privilège de partager ensemble la fête nationale à Dommartin, route de la Rose, dès

19.00 h **Apéritif de bienvenue** offert par les communes de Jorat-Menthue et Montilliez

20.00 h **Repas** préparé par la société Amis'Domm :
½ poulet rôti, frites, salade, glace

22.00 h **Feu du 1^{er} août**

22.30 h **Lancement du feu d'artifice**
(les engins pyrotechniques ne seront pas acceptés)



Votre participation au prix du repas (hors boissons) n'est que de fr. 10.- par personne (fr. 15.- pour vos invités domiciliés hors de nos 2 communes) paiement sur place. Tous les enfants jusqu'à 16 ans révolus sont invités gracieusement.

L'inscription à cette soirée est indispensable pour notre organisation !
Merci de répondre **d'ici au 21 juillet** :

Par poste Administration communale
de **Jorat-Menthue**
Rue du Collège 5
1052 Sottens

Administration communale
de **Montilliez**
Rte de Sugnens 4
1041 Poliez-le-Grand

Par courriel greffe@jorat-menthue.ch

greffe@montilliez.ch

Par téléphone 021 905 51 15

021 881 49 12



Bulletin d'inscription à la soirée du 1^{er} août à Dommartin :

Nom, prénom :

Village :

Nombre de repas
« habitant » à fr. 10.- :

Nombre de repas
« invité » à fr. 15.- :

Nombre d'enfants
(2 à 16 ans) :





JORAT-MENTHUE

Communications officielles

Venez fêter avec nous le

1^{er} août 2018

à Dommartin

rendez-vous sous la cantine de l'Abbaye

Nous avons le plaisir cette année de partager la fête nationale avec la Commune de Montilliez grâce à l'infrastructure de la fête de l'Abbaye Le Trèfle d'Or.

Au vu de l'énorme succès du feu d'artifice des années précédentes, les pompiers artificiers vous proposent, avec l'accord et le soutien de la Commune, de renouveler cette expérience, à savoir : les habitants versent la contribution qu'ils désirent pour obtenir un spectacle haut en couleur en fonction de la somme récoltée.

Le n° de compte ci-dessous vous permettra de verser uniquement votre contribution pour le feu d'artifice, le repas sera encaissé par la société Amis'Domm.

Raiffeisen CH13 8046 5000 0033 5333 5

Nous vous remercions d'ores et déjà de votre générosité et espérons vous voir nombreux à cette occasion.

Voir au verso

VACANCES DE L'ADMINISTRATION

Merci de prendre note que l'administration sera fermée pour cause de vacances
du 30 juillet au 3 août 2018

Secrétariat Municipal
Rue du Collège 5
1062 Sottens
☎ 021 905 51 15
✉ greffe@jorat-menthue.ch

Contrôle des habitants
☎ 021 905 51 20
✉ habitants@jorat-menthue.ch

Bourse communale
☎ 021 905 43 47
✉ bourse@jorat-menthue.ch

